

Session du 16 décembre 2021 – Propos introductifs

Madame la Présidente, cher.e.s collègues,

Nous voilà de nouveau réunis dans un contexte sanitaire incertain. Ce virus, s'il tue moins, continue de bouleverser nos quotidiens.

L'inflation que l'on craignait est là, très concrète : il suffit de discuter avec un fournisseur pour comprendre les enjeux d'approvisionnement. Il suffit de recruter pour comprendre les tensions sur les salaires. **L'inflation, en novembre, c'est +5% en Europe, +6,8% aux Etats-Unis.** Comme toujours, son arrivée sera plus tardive en France, elle sera pourtant bien là d'ici quelques semaines. Notre collectivité devra y faire face, notamment pour assurer correctement nos missions de services publics.

Ce virus bouleverse aussi notre vie sociale. Pour une grande partie de la société, ça va, ça passe. Mais pour les plus fragiles, trop souvent ça casse. Fragilités psychologiques là où il y a de l'isolement, fragilités sociales avec des associations qui disparaissent faute de bénévoles, fragilités économiques avec un accroissement des inégalités.

L'insécurité monte. Pas le grand banditisme, mais la petite insécurité de voisinage, celle qui rend invivable le quotidien de ceux qui n'ont pas d'autre choix que de vivre dans des zones de tension. Ce Département n'a pas la compétence Police, **mais ce Département a la responsabilité d'assurer la sécurité des mineurs.**

Madame la Présidente, vous avez fait de l'enfance l'axe central de votre mandature. Mes collègues et moi défendons de longue date cette orientation. Dès avril 2020, nous avons demandé une réorientation des politiques sociales, pour lesquelles le Département est chef de file, pour agir plus en amont, plus au contact, pour une action plus en prise avec le terrain. Depuis un an, nous demandons plus d'éducateurs de rue.

Ces dernières semaines l'ont démontré : il n'est pas rare de voir de plus en plus enfants de moins de 10 ans seuls au bas des immeubles. La réorganisation des trafics liés au confinement, je le disais en Juin, a été attractive pour plusieurs décrocheurs. Il y a quelques jours, nous avons même vu des enfants d'une dizaine d'années, certains armés de marteaux, commencer à s'affronter aux abords de la Foire Saint-Martin. Nous ne sommes pas à Chicago, nous ne sommes pas en Seine-Saint-Denis ou à Marseille, nous sommes dans la Métropole angevine. Il y a quelques jours, dans ma ville, Trélazé, les éducateurs décomptaient une trentaine d'enfants de moins de 12 ans seuls, le soir et à la rue dans les deux quartiers où ils interviennent. Ce décompte pouvait également être fait pour les autres quartiers prioritaires de ce département.

Pas une session depuis un an sans que nous demandions une augmentation du nombre d'éducateurs de rue. Il y a urgence. Pour rappel, **en 2011, ce Département mettait 2,48M€ pour la prévention spécialisée. Il y avait 25 éducateurs de rue. En 2021, il met plus de 2 fois moins, avec 1,2M€ seulement et 22 éducateurs de rue. Soit 3 fois moins alors que nous constatons une aggravation. Madame la Présidente, devons-nous attendre que ces enfants soient placés en établissement pour agir ? C'est notre 1^{re} question.**

Pourtant, aujourd'hui il y a de l'argent : Philippe Chalopin nous expliquait il y a quelques jours en Commission des Finances que nous finirons l'année autour de 150M€ de DMTO. Nos recettes ont augmenté de quasi 10% en un an, mais pas nos charges. Il faut certes rester sérieux, le budget doit être maîtrisé. Mais dans un budget, il y a des priorités. De notre point de vue, l'enfance et l'éducation doivent passer avant.

Lors du dernier Comité départemental de la Prévention spécialisée justement, tant les MDS, les services du Département, que l'ASEA ont reconnu 2 nécessités :

1. Elargir la prise en charge à partir de 8 ans et non plus à partir de 12 ans comme actuellement.
2. Permettre aux éducateurs d'intervenir à domicile, et être repositionnés comme les 1^{ers} maillons en matière de parentalité pour bien orienter vers les dispositifs existants et éviter des situations qui s'aggravent dans les familles.

Répondre à ces 2 nécessités posera d'autres questions, notamment d'articulations avec les autres services. De ce point de vue, nous ne pouvons pas nous contenter de renforcer les dispositifs existants, Nous ne pouvons pas seulement colmater, mettre des rustines, c'est-à- encore financer plus de places ici et là, sans rien remettre à plat. Il y a urgence : qui peut accepter ces émeutes urbaines à l'arme blanche de mineurs d'une dizaine d'années seulement ? Encore une fois, la protection des mineurs, c'est aussi la mission du Département.

Madame la Présidente, cela fait 6 mois que vous êtes en place. Nous sommes à la veille du Budget : quelle est votre vision de la protection de l'enfance ? Nous devons nous interroger sur l'ensemble de la chaîne. Sur quels dispositifs comptez-vous mettre l'accent ? Comment comptez-vous analyser l'action des associations qui agissent pour notre compte ? Quels liens avec l'Education nationale ? Avec les centres sociaux ? C'est notre 2^e question.

Je vous pose ces questions pour savoir comment orienter derrière notre travail, y compris en commission. Nous avons besoin d'un calendrier et de préciser les modalités. Vous avez déjà décidé un certain nombre de mesures dans l'urgence. On doit avoir la capacité à en discuter avant. Vous aviez pris l'engagement de venir au sein de la commission enfance d'ici à la fin 2021. Cela n'a pas pu se faire, on le comprend. **Vous nous aviez indiqués que nous travaillerons les budgets dans chaque commission et, finalement, on a le sentiment que ça va se passer comme d'habitude, on aura les informations la veille de la présentation du DOB. Au-delà de la protection de l'enfance, voulez-vous oui ou non une autre gouvernance, plus collective, plus respectueuse de l'échange ? C'est notre 3^e question.**

Nous, on vous dit chiche : si on se retrouve dans le budget, on est prêt à le voter. On l'assume publiquement parce qu'on croit nécessaire de dépasser les postures. Mais il ne s'agit pas non plus d'être dans un vote factice. Si on vote pour, il faut être en mesure d'expliquer pourquoi, c'est-à-dire d'expliquer aux électeurs qu'on représente ce qu'on a obtenu comme évolution. On ne va pas voter un budget juste pour voter un budget.

Or il y a un problème entre les intentions affichées, d'une méthode moderne de travail, en commun, et la réalité. Je terminerai par-là : en commission de l'enfance et en commission autonomie nous ont été présentées des délibérations pour les EHPAD, les établissements pour personnes en situation de handicap et les maisons d'enfants placés avec +... 0% pour leur budget 2022 !!! **Il y a donc la Covid, 5% d'inflation en Europe, des tensions sur les salaires et des difficultés à recruter et vous proposez... 0% d'augmentation pour les services publics dont on a la responsabilité. Quelle est la cohérence ?**

Nous l'avons dit en commission : on peut l'entendre s'il y a une nouvelle organisation, différente, du travail social à domicile, comme nous l'avons demandé lors de la dernière session. Mais là, il nous est présenté 2 fois une délibération concernant les évolutions de tarification des établissements sociaux sans que nous n'ayons la moindre vision, le moindre débat sur la politique d'ensemble. Cela pose des questions. Soit il y a une réorganisation profonde en 2022 qui justifie le maintien à l'identique des tarifs, soit il n'y a pas de modifications, mais alors comment ces établissements vont-ils faire pour absorber le choc de l'inflation et correctement exécuter leurs missions ? Il y a pour le moins un besoin d'éclaircissement. C'est notre 4^e et dernière question.

Avant d'ouvrir nos travaux, il y a donc 4 questions concrètes pour lesquelles il y a un besoin de réponses claires : les éducateurs de rue, la vision de l'enfance, le budget des établissements et enfin la gouvernance.

Madame la Présidente, chers collègues, nous croyons au travail ensemble et à la capacité de compromis, qui fait la force des grandes démocraties modernes. Le voulez-vous ? Et si oui, que comptez-vous mettre en place ?

Merci de votre attention.

Grégory BLANC,

Pour le groupe l'Anjou en Action.